



Meslan

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



J'❤️
MESLAN

Édition
2018

Meslan en chiffres



État-civil

• 1 452 habitants (au 1^{er} janvier 2018)
En 2017, 14 naissances, 11 décès et 2 mariages



Urbanisme en 2017

37 certificats d'urbanisme, 18 dossiers de demande préalable,
11 dossiers de permis de construire, 4 Lots disponibles au Lotissement de Parc Er Mare



Vie scolaire et périscolaire à la rentrée scolaire 2017/2018

165 enfants scolarisés 8 classes
2 écoles (1 publique / 1 privée) 95 : nombre moyen de repas / jour servis à la cantine en 2017



Finances communales

Dépenses en 2017 : (hors remboursement de dette) : 771 674 €
soit 533 € par habitant (moyenne des communes de 500 à 2000 habitants : 970 €)
Endettement au 01/01/2018 : 185€ / habitant (moyenne des communes de 500 à 2000 habitants au 01/01/2017 : 611€/ habitant)
Depuis 2008 : aucun emprunt !
Début 2020 : fin des emprunts (sous réserve de projets ultérieurs nécessitant d'éventuels emprunts)
Depuis 2012 : 0% = Augmentation des taux des impôts locaux



Santé

1 médecin, 1 dentiste, 1 cabinet infirmier 1 pharmacie
1 acupunctrice, 1 ostéopathe, 1 réflexologue 1 défibrillateur (au stade)



Social et solidarité

En 2017, 32 bénéficiaires du service d'aide à domicile du CCAS
En 2017, 4 698 heures réalisées par le SAAD de Meslan
101 personnes présentes au repas du CCAS offert aux meslannais de 70 ans et +
3 familles bénéficiaires de la banque alimentaire
7 bénéficiaires de la téléassistance
3 bénéficiaires du portage de repas à domicile



Vie associative

10 Associations sportives 3 associations des écoles
8 associations culturelles ou de loisirs 1 forum des associations tous les ans
5 associations de quartier



Vie économique

1 Hôtel 32 professionnels (commerçants/artisans/
2 Bars auto-entrepreneurs)
1 Restaurant 10 assistantes maternelles
3 vendeurs ambulants



Environnement

12 nids de frelons asiatiques détruits (en 2017) 6 participants au concours des maisons fleuries

Horaires de la Mairie

- Lundi : 9h à 12h
14h à 17h
- Mardi : 9h à 12h
14h à 17h
- Mercredi : 9h à 12h
14h à 17h
- Jeudi : 9h à 12h
14h à 17h
- Vendredi : 9h à 12h
14h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

Contact

Tél : 02 97 34 25 76
Fax : 02 97 34 31 76
mairie.meslan@yahoo.fr



Sommaire

| | |
|---------------------------------|----|
| Édito | 3 |
| Du côté de la mairie | 4 |
| Du côté du CCAS | 7 |
| Travaux | 8 |
| Environnement et cadre de vie | 9 |
| Trucs et astuces | 10 |
| Enfance et jeunesse | 12 |
| École Publique de l'Arbre Jaune | 13 |
| École Notre-Dame | 15 |
| Vie associative | 17 |
| Rétro | 21 |
| Clins d'œil | 24 |
| Contacts utiles | 26 |

édito



Chers Amis,

L'évolution positive de la population se confirme, nous sommes aujourd'hui près de 1450 habitants, ce qui nous ramène à la population de 1990.

Ceci prouve que notre commune est toujours plus attractive et accueillante, et qu'il y fait bon vivre !

Les effectifs de nos écoles se sont stabilisés ces dernières années autour de 165 enfants dont environ 90 fréquentent régulièrement le restaurant scolaire. Celui-ci a d'ailleurs connu quelques changements dans son mode de fonctionnement depuis la rentrée de septembre 2017.

En effet, nous avons décidé de gérer directement le restaurant scolaire (auparavant service délégué à une entreprise) en recrutant une cuisinière gestionnaire. Cette modification de gestion nous a notamment permis de faire nos propres choix sur ce que nous voulons donner à manger à nos enfants. En effet, l'approvisionnement local et les produits frais sont privilégiés, la saisonnalité des produits est respectée et nous intégrons plus de 30% de produits BIO dans nos menus... Et les enfants semblent ravis car le taux de fréquentation (rapport entre les inscrits à l'école et ceux fréquentant le restaurant scolaire) a augmenté !

D'autres changements majeurs ont eu lieu dans la commune en 2017 :

- La réforme des rythmes scolaires mise en place en 2014 a été abandonnée dans les deux écoles (en 2016 pour l'école Notre Dame et en 2017 pour l'Ecole de l'Arbre Jaune) après consultation des parents.
- Le regroupement des services d'aide à domicile de 15 communes de Roi Morvan Communauté pour former le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Dorn Ha Dorn » ;
- Du mouvement au sein du personnel communal avec deux départs en retraite et deux arrivées.

Au cours de l'année 2018, des projets se concrétiseront, comme l'aménagement des annexes de la Médiathèque ou encore la rénovation de l'éclairage public.

Je vous invite à découvrir plus en détails la vie de notre Commune.



Bonne lecture à tous,
Ange LE LAN, Maire de Meslan

Directeur de publication : Ange Le Lan - Siège de publication : Mairie de Meslan

Responsables rédaction : Magalie Le Roux, Marine Ricaille - Crédits photos : Alain Le Coroller, Meffe diffusion, François Tardivot, Jean-Claude Lipski
Conception : Imprimerie Basse Bretagne - Quéven - Mars 2018

ELECTIONS SÉNATORIALES 2017



- Le 24 septembre 2017 se sont déroulées les élections sénatoriales. A cette occasion, les sénateurs ont été élus pour un mandat de six ans par les grands électeurs et environ la moitié des sièges du Sénat a été renouvelée. Trois conseillers municipaux ont été désignés (Ange LE LAN, Daniel HENAFF et Delphine COSPEREC) comme grands électeurs (après vote au sein du Conseil Municipal) pour participer à ces élections sénatoriales.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes élus du Conseil Municipal des enfants de Meslan ont continué leurs actions sur l'année 2017 ;

- Au printemps, ils ont fabriqué des pièges à frelons avec l'aide de Pascal Le Navenec élu Référent. Ces pièges ont été distribués dans les commerces de Meslan et mis à la disposition des Meslannais.
- En décembre 2017 une collecte de jouets, livres, bandes dessinées a été mise en place au profit de l'association Loisirs Pluriel du pays de Lorient qui accueille 1441 enfants dont 769 enfants en situation de handicap. Cette association à laquelle nos jeunes élus ont été sensibles, s'est donnée pour but de créer des centres de loisirs, accueillant à parité des enfants handicapés et valides, âgés de 3 à 13 ans, le mercredi et lors des vacances scolaires, dans des conditions toutes particulières de qualité d'accueil et d'encadrement. Pour réaliser cette collecte, des affiches ont été créées par les jeunes élus aidés par les représentants de la commission information, communication. Des points de collecte (Mairie et boulangerie) sont toujours à votre disposition sur l'année 2018.



DES ARRIVÉES ET DES DÉPARTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL



- Claudine Lavolé et Jean-Luc Guilloux ont fait valoir leurs droits à la retraite au cours de l'année 2017. Claudine, après avoir officié pendant 24 ans à la cantine de l'école Notre-Dame, a rejoint le restaurant scolaire municipal à son ouverture en janvier 2005. Jean-Luc, quant à lui, a effectué une première partie de carrière à partir de 1975 comme menuisier et a intégré la collectivité le 1er mars 1990.

Du côté des arrivées ;

- Edwin Corbihan a intégré les services techniques le 1er septembre 2017 et apporte ses compétences dans l'entretien de la voirie et du parc de matériels.
- Roxane Nédélec a elle aussi intégré le personnel communal depuis la rentrée scolaire 2017/2018 en tant que cuisinière gestionnaire du restaurant scolaire. Elle assure la confection des menus, l'achat des denrées, la préparation des repas et l'entretien de la cuisine.



PACS EN MAIRIE DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2017



- L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

- A qui s'adresser ?

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- > soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- > soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

LE LOTISSEMENT COMMUNAL

- Il n'y a plus que 4 lots disponibles au Lotissement Communal situé entre le Stade et l'Etang juste derrière l'Ecole Publique de l'Arbre Jaune. Les terrains sont à vendre à 48€ le M². Pour tout renseignement, contactez la Mairie au 02-97-34-25-76.



UNE BOÎTE À LIVRES INSTALLÉE DEVANT L'ECOLE PUBLIQUE

- Une boîte à livres confectionnée l'année dernière au cours des TAP (activités périscolaires gérées par la Mairie) par les CM1-CM2 de l'Ecole de l'Arbre Jaune sous la houlette de Sébastien LE GALL, agent technique communal. Elle a été installée au niveau de la Rue Joseph Le Gallo devant l'Ecole Publique. Vous pouvez prendre des livres et en déposer à votre convenance ! Alors n'attendez plus, prenez, lisez, échangez !

PLUi... QU'EST-CE QUE C'EST ?



- Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document d'urbanisme à l'échelle des 21 communes, qui remplacera les Plans d'Occupation des Sols (POS), Plans Locaux d'Urbanisme et Cartes communales qui sont en vigueur aujourd'hui.
- Il proposera un projet d'aménagement pour l'avenir en matière de logement, d'économie, d'agriculture, de tourisme, d'environnement, de patrimoine...
- Le PLUi définira les règles générales d'utilisation du sol applicables aux projets d'aménagement et aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...).

Quels sont les objectifs du PLUi ?

- > Se doter d'un outil de planification permettant d'organiser l'attractivité du territoire et son développement, notamment économique ;
- > Exprimer le projet de territoire communautaire au sein duquel toutes les réalités communales peuvent s'exprimer et se renforcer mutuellement ;
- > Renforcer la cohésion sociale et la solidarité ;
- > Préserver l'environnement et la qualité de notre cadre de vie.

Quels sont les bénéfices du PLUi ?

- Plus de cohérence :**
Le PLUi a pour finalité de mettre en cohérence les politiques des communes de RMComm en matière de logement, de mobilité, d'utilisation de l'espace, de développement économique et de qualité du cadre de vie.
- Plus d'efficacité :**
Le PLUi va doter les communes d'un projet d'aménagement commun, en phase avec les réalités du territoire.
- Plus de solidarité :**
Le PLUi permettra aux communes de mutualiser des moyens et des compétences pour réfléchir et avancer ensemble, de mieux répartir l'utilisation du foncier, de valoriser et préserver les qualités et les atouts de chaque commune.

En quoi le PLUi me concerne ?

- Quand j'ai besoin de :
 - > construire mon logement
 - > faire une extension (véranda, garage, terrasse)
 - > aménager un terrain
 - > démolir une construction
 - > implanter mon entreprise
 - > développer mon activité



Le PLUi s'applique pour autoriser mon projet !

- Le PLUi devra respecter les règles fixées par le SCoT. Celui-ci est en cours de finalisation. Le SCoT proposera les grandes orientations en matière d'aménagement et d'utilisation de l'espace. Il n'a pas pour objectif de prescrire de règles à la parcelle, c'est le PLUi qui s'en chargera !

LA CONCERTATION EN PRATIQUE

Pourquoi ?

- Répondre au mieux aux attentes et aux besoins des habitants.
- Enrichir les études techniques par leur expertise.
- Engager une dynamique de réflexion collective

Pour qui ?

- Les habitants, acteurs socio-économiques, associations ou élus du territoire qui souhaitent participer à la construction partagée

Comment ?

- S'INFORMER :**
 - > Parution d'articles dans le journal communautaire
 - > Page dédiée sur le site de la Communauté de Communes
- S'EXPRIMER :**
 - > Adresse mail dédiée : plui@roimorvancommunaute.com
 - > Réunions publiques aux différentes étapes de la procédure
 - > Débats thématiques
 - > Registres de concertation dans chaque mairie et au siège de la Communauté de Communes

Plus d'infos : Service urbanisme au 02 97 23 94 15

Du côté de la Mairie

UNE COMMUNE ÉCONOME !



■ Vu la baisse des dotations de l'Etat et le futur économique incertain pour les collectivités, la Commune de Meslan s'engage à :
 > **AVOIR UNE ATTITUDE RESPONSABLE** quotidiennement vis-à-vis de ses dépenses (consultation et mise en concurrence des entreprises avant de réaliser une dépense, mise en place de démarches d'économies d'énergie et d'eau, intégration à des groupements d'achats avec tarifs ultra-compétitifs, mutualisation de services avec d'autres communes, optimisation du temps

de travail des agents, investissements réalisés à hauteur de nos capacités financières...)
 > **RÉDUIRE L'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ** en limitant les emprunts au strict nécessaire et en ayant une gestion optimale de la trésorerie. Aussi, au 01/01/2018, notre endettement par habitant s'élève à 185€ quand l'endettement moyen des communes de même strate démographique est de 611€.

MÉDIATHÈQUE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

■ L'espace Médiathèque/ Agence postale communale situé au 10 Rue du Presbytère vous propose différents services :

- un **Point Poste** pour effectuer les différentes opérations habituelles (retraits bancaires, affranchissements, dépôts et retraits de colis)
- un **point cybercommune** doté de deux postes informatiques avec accès internet (un animateur Cyber-commune est présent le mercredi matin de 10h à 12h pour toutes vos questions en matière d'informatique)
- **plus de 3000 livres, des CD et DVD en prêt** pour adultes, ados et enfants
- **la mise à disposition d'une borne multimédia** d'accès à tous les sites des services publics utiles (banque postale, trésor public, edf...)
- un **système de cross-booking** pour échanger des livres de poche gratuitement

Lydie Le HOUDEC, notre agent communal, vous accueille dans cet espace aux horaires suivants :
 > **Le lundi** : fermé au public
 > **Le mardi** : de 10h à 12h et de 16h à 18h
 > **Le mercredi** : de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
 > **Le jeudi** : de 10h à 12h et de 16h à 18h
 > **Le vendredi** : de 10h à 12h et de 16h à 18h
 > **Le samedi** : de 10h à 12h

Tarifs 2018

• Location de la salle communale :

| | | |
|--|---------------|-----------------|
| par une personne de la commune | tarif : 160 € | caution : 300 € |
| par une personne extérieure à la commune | tarif : 265 € | caution : 500 € |
| location pour une réunion | tarif : 80 € | caution : 300 € |

• Salle des Fêtes (salle uniquement) :

| | | | | |
|------------------------------------|---------------|-----------------|-----------|-------------------------|
| organismes autres que particuliers | tarif : 300 € | caution : 500 € | nettoyage | tarif : 30 € de l'heure |
|------------------------------------|---------------|-----------------|-----------|-------------------------|

• Garderie périscolaire (école publique)

| | | | | |
|----------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------|----------------|
| la demi-heure | tarif : 0,60 € | Restaurant municipal | repas pour un enfant | tarif : 3,05 € |
| le goûter de secours | tarif : 0,50 € | repas pour un adulte | tarif : 5,35 € | |
| un retard abusif | 15 mn : 10 € au-delà : 20 € | repas pour un ATSEM | tarif : 3,35 € | |

• Services divers

| | | | |
|--------------------------|----------------|---------------------------|----------------|
| émission de fax, la page | tarif : 0,50 € | réception de fax, la page | tarif : 0,10 € |
|--------------------------|----------------|---------------------------|----------------|

• Médiathèque

| | |
|------------|--|
| abonnement | 5 € par personne et 15 € par famille de 3 personnes ou + |
|------------|--|

| | |
|---------------------------|-----|
| perte de carte de lecteur | 1 € |
|---------------------------|-----|

| | |
|------------|--------------------|
| impression | 0,30 € par feuille |
|------------|--------------------|

| | |
|----------------|---|
| perte du livre | Remboursement du prix du livre ou 30 € quand prix inconnu |
|----------------|---|

• Débroussailluse

| | |
|-------------------------------|--|
| passage de la débroussailluse | tarif : 70 € de l'heure (facturable par ½ h) |
|-------------------------------|--|

• Travaux d'urgence

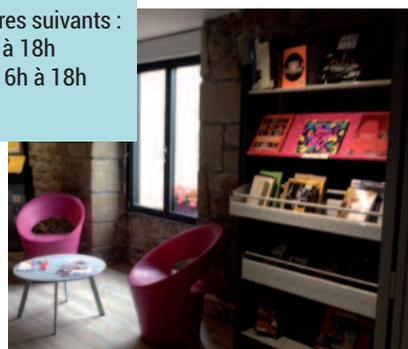
| | |
|---|--|
| sur les réseaux privés d'assainissement | tarif : 30€ de l'heure par agent intervenant |
|---|--|

• Cimetière

| | | | | | | |
|------------|------------|-----------------|-----------------|---------------|--------|--------|
| | | | | • Columbarium | | |
| concession | superficie | 30 ans (44€/m²) | 50 ans (62€/m²) | concession | 15 ans | 30 ans |
| simple | 3,75 m² | 165 € | 232,50 € | 1 case | 360 € | 510 € |
| double | 6,00 m² | 264 € | 372 € | | | |

• Jardin du souvenir

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| dispersion des cendres d'un individu | tarif : 20 € |
|--------------------------------------|--------------|



Du côté du C.C.A.S.

GCSMS « DORN HA DORN » : LE GROUPEMENT DES SERVICES D'AIDE S'EST CONCRÉTISÉ AU 1ER JANVIER 2018



■ Depuis un an, les CCAS des communes de Berné, Guisriff, Langonnet, Lanvégen, Le Fauët, Le Saint, Meslan, Priziac, Roudouallec, l'association ADOM et la commune de Langoëlan, ont engagé un travail pour mettre en commun leurs services d'aide à domicile en un seul service, le groupement de coopération « GCSMS Dorn-Ha-Dorn. »

■ Le but de ce groupement est de moderniser et renforcer le fonctionnement du service d'aide à domicile, et de vous assurer une vraie continuité des interventions y compris les week-ends et jours fériés sur les communes pour lesquelles ce n'était pas encore le cas. Le GCSMS intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes de moins de 60 ans en situation de dépendance du fait d'une maladie ou d'un handicap, pour une aide à l'entretien du logement, une assistance pour les gestes de la vie quotidienne et un soutien social.

Le service intervient aussi, après étude de la demande, pour de la garde d'enfant de plus de 3 ans, auprès des familles qui rencontrent des situations complexes ou pour lesquelles il n'existe pas de solution sur le territoire, notamment : • Garde d'enfant pour un parent en convalescence (suite à une hospitalisation, etc.), • Garde d'enfant en dehors des heures d'ouverture de l'école et des modes de garde collectifs, pour les parents ayant des situations de travail avec des horaires atypiques (travail en usine, par exemple.)

■ Le GCSMS s'est doté d'une équipe d'encadrement complètement dédiée à la gestion du service, avec une directrice, deux responsables de secteur et une assistante, qui seront vos interlocutrices de proximité. L'équipe d'encadrement vous accueille dans les locaux du GCSMS, situés derrière la mairie au Fauët, du lundi au vendredi, 9h00-12h00 / 14h00-17h30. Des permanences seront mises en place dans certaines communes membres afin de vous accueillir (les lieux et horaires seront prochainement validés).

> **Pour tout renseignement, contactez le GCSMS au 02 97 23 65 26**

LE PORTAGE DE REPAS-AMPER

■ Le portage de repas à domicile est une bonne solution pour rester indépendant et continuer à vivre chez soi. Les menus élaborés par une diététicienne sont équilibrés et variés, trois menus au choix 7 jours sur 7 midi et soir.

Une fois mis en place, ce service joue, au-delà de sa vocation nutritionnelle, un vrai rôle social en instituant des visites et des veilles régulières, offrant ainsi une forme d'ouverture sur l'extérieur pour des personnes souvent isolées.

> **Pour tout renseignement, contactez l'association AMPER au 02 97 46 51 97**

LE REPAS DES « ANCIENS »

■ Le Samedi 20 août 2016, à l'occasion des fêtes locales, 101 personnes se sont retrouvées au restaurant Le Vieux Puits autour du repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes âgées de plus de 70 ans. Les personnes n'ayant pu venir pour des raisons de santé se sont vues remettre un panier garni.



TELE-ASSISTANCE-PRESENCE VERTE

■ Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h / 24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, 1er réseau de téléassistance en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

■ En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération totale des frais d'installation et de mise en service : soit la gratuité au lieu de 49 €.

> **Pour tout renseignement et une démonstration gratuite, contactez Présence Verte au 02 97 46 51 23 ou par mail sur paysdouest@presenceverte.fr**



RENOVATION DE LA VOIRIE

- Au printemps 2017, la Commune a réalisé un programme d'intervention sur la voirie communale, qui prend chaque année une place significative dans son budget (montant des travaux avoisinant 100 000 euros). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia et ont concerné les voies suivantes :
 - > la voie menant de la route D782 au village de Pistiagon ;
 - > la voie menant au village de Le Guellec à partir de Pont-Tanguy ;
 - > la voie menant à Kervran à partir de Le Guellec ;
 - > une portion de voie à proximité de Ouenec-Névez
 - > quelques longueurs de trottoirs en agglomération.
- Le programme de l'année 2018 sera arrêté au printemps afin de prendre en compte les dégradations survenues en période hivernale.



TRAVAUX ET INSTALLATIONS SUR LA COMMUNE

En 2017, la Commune a également réalisé quelques travaux et acquisitions :

- La haie bordant la rue des lavandières a été supprimée. Elle a laissé place à une barrière de sécurité en rondins permettant une vue agréable sur le plan d'eau.
- plusieurs panneaux de signalisation ont été achetés et seront installés au cours du 1er trimestre 2018.
- un nouvel abribus construit par les employés de la commune a été installé à Rosquéro ;



NUMEROTATION DES HABITATIONS

- Dans le cadre de la numérotation de l'ensemble des habitations de notre territoire, les nouvelles plaques financées par la commune ont été mises à disposition des propriétaires concernés. La Mairie de Meslan invite les retardataires à venir retirer leurs plaques rapidement en Mairie afin de clore cette opération.



PROJETS POUR 2018

- Au niveau de l'éclairage public, un programme sera lancé pour remplacer les lanternes vétustes installées sur poteaux-bétons par des lanternes plus performantes, moins énergivores et plus esthétiques.
- Un nouveau chantier doit débuter prochainement en complément et en continuité des travaux réalisés à la médiathèque, à savoir : l'aménagement du bâtiment annexe afin de créer deux salles multifonctions pouvant servir de ludothèque, de salles d'activités, de salle d'exposition et aussi de salle d'accueil des scolaires.
- Après différentes réflexions et ébauches concernant le projet d'allée-piétonne et de sécurisation aux abords des écoles, il sera proposé aux élus de s'orienter vers une étude globale des traversées de bourg et de sécurisation des abords des équipements scolaires. Le projet deviendra alors plus ambitieux, donc plus coûteux et pourra s'envisager en plusieurs tranches dans sa réalisation. Cette étude va nécessiter un accompagnement par un bureau d'étude spécialisé.

NUISANCES SONORES ET TRAVAUX

- Les travaux d'entretien, de jardinage et de bricolage utilisant des appareils motorisés ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - > Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30,
 - > Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
 - > Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- Par ailleurs, les travaux bruyants de chantier sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h, les dimanches et les jours fériés, excepté pour les interventions d'utilité publique d'urgence.
- Pour le bien-être de votre voisinage, merci de respecter cette réglementation ! (Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2003 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Morbihan).



ABOIEMENTS INTEMPESTIFS DE CHIENS

- Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens peuvent constituer selon la loi un trouble anormal de voisinage, en portant atteinte à la tranquillité publique. En France, la loi stipule que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Selon l'article R.1337-7 du code de la santé publique, le tapage diurne ou nocturne est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Ces bruits qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage concernent également les aboiements. En cas d'agressions sonores répétées, l'article 222-16 du code pénal prévoit une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15.000 € d'amende.



Nouvelles consignes de tri dans les sacs jaunes !

Désormais tous les emballages se trient :

- Les bouteilles, flacons, boîtes de conserve, cartonnets, films plastiques, pots et barquettes...
- Les barquettes en plastique et en polystyrène
- Les pots en plastique
- Les sacs, films et tubes en plastique

Merci de ne pas jeter les objets suivants : jouets, pots de fleurs, tuyaux... dans votre sac jaune !

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

- Le concours communal « maisons fleuries » organisé par le biais de la commission « Environnement Cadre de vie » est proposé à tous les habitants de la commune passionnés de végétaux qui aiment mettre en valeur leur jardin aux abords de leur maison. Les participants peuvent s'inscrire dans plusieurs catégories : jardin d'agrément visible de l'espace public, l'éco-jardin visible en partie de l'espace public, le jardin atypique visible de l'espace public, décor floral sur façade ou cour, infrastructures d'accueil touristique, décor végétal sur l'espace public.
- Cette année le concours communal s'est déroulé le 26 juillet 2017 et le jury composé de Nelly Gueguen, Maryse Flégo et de Nadine Le Bras a tenté de départager les 6 candidats inscrits au concours. Les 3 premiers du concours, toutes catégories confondues sont :
 - > La Chapelle St Armel
 - > Marie-Thérèse le Cunff (rue de la fontaine)
 - > Morgane Bertho (Rosguilloux)
- La Commune tient à féliciter tous les participants pour leur investissement autour du fleurissement et de l'embellissement qu'ils apportent à eux-mêmes et aux yeux des meslannais. En espérant qu'ils donnent envie à d'autres meslannais de s'inscrire pour l'année prochaine !

MémoTri
J'agis, je trie...

| A recycler | A recycler | A composter | A jeter |
|---|--|--|---|
| Emballages Bouteilles et flacons en plastique Boîtes de conserve Briques alimentaires et cartonnets | Verres Bouteilles, pots et bocaux | Déchets biodégradables Déchets de cuisine (épluchures, fruits, légumes abîmés, assule-tout...) Litières animales végétales... | Ordures ménagères Couches Coton-tiges Coton Serviettes périodiques Sacs aspirateur OS... |
| Ne jetez pas Pots et barquettes en plastique (yaourt, crème fraîche...) et films... | Papiers Papiers, journaux, publicités... | | |

Pensez à écraser bouteilles, briques et cartonnets
Les emballages souillés sont acceptés s'ils sont bien vidés

➔ Rouleaux de sacs jaunes à retirer en mairie

Merci de ne rien déposer au pied du conteneur

Horaires des déchèteries

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|
| Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : | | | | | | | |
| Matin | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé | 10h - 12h | Fermé |
| Après-midi | 14h - 18h30 | Fermé |
| Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : | | | | | | | |
| Matin | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé | Fermé | 10h - 12h | Fermé |
| Après-midi | 14h - 17h30 | Fermé |

Gourin 02 97 23 49 21
Guémené-sur-Scorff 02 97 39 31 19
Le Fauët 02 97 23 16 65
ZA de Guernéac'h
ZA Pré Rulan
ZA de Pont-Min

ACHATS EN LIGNE

- L'année dernière, plus de 7 français sur 10, soit 32 millions d'entre eux, ont déclaré vouloir acheter leurs cadeaux de Noël sur internet (+2 millions par rapport à 2015). Pour la majorité des Français faisant leurs achats en ligne, la principale motivation est l'offre de prix attractifs mais aussi la possibilité d'éviter la foule dans les magasins. Le e-commerce présente de nombreux avantages (gain de temps, prix parfois plus avantageux, etc.) mais il peut parfois cacher certains pièges.

La réglementation sur la vente à distance

Lorsque vous achetez en ligne auprès de professionnels (commerçants, prestataires de services, etc.), vous êtes protégé par la réglementation sur la vente à distance. Mais pour que vous puissiez bénéficier de cette protection, votre transaction doit répondre à plusieurs conditions :

- > La vente ou la prestation doit s'effectuer entre un professionnel et un particulier
- > Le contrat doit être conclu à distance et par voie électronique (site web, courriel, téléphone, MMS, SMS, etc.). La réglementation s'applique donc même si vous retirez ensuite votre commande dans les entrepôts du vendeur, dans un « magasin-catalogue » ou encore dans un « point relais ».

Puis-je changer d'avis et retourner ma commande ?

Lorsque vous achetez en ligne, vous bénéficiez d'un droit de rétractation de quatorze jours calendaires (la totalité des jours du calendrier sont comptabilisés, y compris les jours fériés et chômés). Ce droit s'applique y compris aux produits soldés, d'occasion ou déstockés.

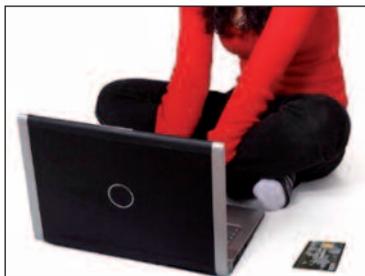
Que faire si le produit commandé n'est pas disponible ?

Si le fournisseur ne vous livre pas le bien commandé ou n'exécute pas la prestation promise dans les délais prévus en raison d'une rupture de stock par exemple, il doit en principe vous informer de cette indisponibilité. Vous devez alors être remboursé dans les quatorze jours suivant la date à laquelle vous avez dénoncé le contrat. Au-delà de ce terme, ces sommes sont productives d'intérêts au taux légal.

Que faire en cas de problème de livraison ?

Le professionnel doit indiquer, avant la conclusion du contrat, la date ou le délai auquel il s'engage à livrer le bien ou à exécuter la prestation. A défaut d'indication, il doit alors exécuter son obligation sous trente jours maximum. En l'absence de livraison à la date ou dans le délai convenu, ou à défaut, plus de trente jours après avoir passé votre commande, vous pouvez mettre en

demeure le vendeur de vous livrer dans un délai supplémentaire raisonnable. Si aucune livraison n'est intervenue au terme de ce délai, vous pouvez dénoncer le contrat par lettre recommandée avec avis de réception. Le vendeur devra alors vous rembourser dans les quatorze jours suivant la date à laquelle il a été informé de votre décision et ne pourra plus exiger que vous preniez livraison de votre commande.



ECONOMISER L'EAU AU JARDIN

- L'été dernier, les ressources en eau ont été inférieures aux normales saisonnières dans trois des quatre départements bretons (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour restreindre certains usages comme l'arrosage des pelouses, le nettoyage des façades, toits et voitures. Chacun sait à quel point l'eau douce est une denrée rare ; voici quelques conseils pour économiser l'eau au jardin.



Des pratiques anti-gaspillage

- > Un sol qui retient l'eau. La faculté à garder l'eau est due à l'humus présent dans le sol. Un sol sableux, par exemple, laisse filer l'eau en profondeur ; elle devient alors inaccessible pour les cultures. Pour pallier le manque d'humus, effectuez des apports réguliers de compost ou de fumier à la surface de votre sol.
- > Un paillage qui évite l'évaporation. Outre sa capacité à limiter la pousse des herbes indésirables, le paillis va protéger le sol des rayons du soleil et limiter ainsi l'évaporation naturelle de l'eau et préserver l'humidité présente.
- > Un bon binage vaut deux arrosages ! Le binage est un complément efficace de la pratique du paillage. Binez vos parcelles cultivées le lendemain ou le surlendemain d'une averse (ou d'un arrosage conséquent) afin de préserver l'humidité accumulée.

Des pratiques anti-gaspillage

> Un sol qui retient l'eau. La faculté à garder l'eau est due à l'humus présent dans le sol. Un sol sableux, par exemple, laisse filer l'eau en profondeur ; elle devient alors inaccessible pour les cultures. Pour pallier le manque d'humus, effectuez des apports réguliers de compost ou de fumier à la surface de votre sol.

> Un paillage qui évite l'évaporation. Outre sa capacité à limiter la pousse des herbes indésirables, le paillis va protéger le sol des rayons du soleil et limiter ainsi l'évaporation naturelle de l'eau et préserver l'humidité présente.

> Un bon binage vaut deux arrosages ! Le binage est un complément efficace de la pratique du paillage. Binez vos parcelles cultivées le lendemain ou le surlendemain d'une averse (ou d'un arrosage conséquent) afin de préserver l'humidité accumulée.

Arroser au bon moment

Arroser en plein milieu de l'après-midi n'est pas judicieux, l'évaporation est alors à son maximum. L'arrosage doit se faire le matin ou le soir, le plus tardivement possible. L'arrosage manuel permet de ne mouiller que les plantes qui ont besoin d'eau et de décider de la quantité à appliquer. Dirigez l'arroseur vers les racines et non les feuilles, les fleurs ou les tiges. À noter que l'arrosage par système de goutte-à-goutte est plus économe que celui par aspersion, lui-même plus efficace que l'arrosage par inondation.

La récupération des eaux de pluie

Dernier élément pour réduire la consommation d'eau potable, la récupération d'eau de pluie. Un système de collecte et de stockage de l'eau pluviale dans une citerne fournit une eau gratuite pour le jardin. Ce système peut être un simple tonneau sous une descente de gouttière, ou être une installation plus élaborée, avec citerne, pompe et réseau dédié.

DES PRODUITS ÉCOLOGIQUES "FAITS MAISON" !

Pastilles lave-vaisselle

- **Ingrédients et matériel nécessaires :** • 60g de cristaux de soude • 60g de bicarbonate de soude • 60g d'acide citrique • 60g de gros sel de mer • 15 gouttes d'huile essentielle de lavande • 15 gouttes d'huile essentielle de citron • un peu d'eau • Un bac à glaçons.

- 1. Mélangez tous les ingrédients ensemble avec un fouet, sauf l'eau.

Note : remuez bien en veillant à ce que les huiles essentielles soient bien mélangées avec les ingrédients secs.

- 2. Incorporez lentement et peu à peu l'eau dans le récipient. Commencez avec environ une cuillère à café d'eau, puis mélangez bien et vérifiez la consistance.
- 3. Continuez à ajouter de l'eau jusqu'à ce que vous puissiez former une "boule de neige". Attention : n'ajoutez pas trop d'eau sinon vos tablettes ne sécheront pas bien.
- 4. Une fois que votre mélange a la bonne consistance, remplissez le bac à glaçons.
- 5. Tassez bien pour être sûr qu'il n'y ait pas de poches d'air.
- 6. Laissez-les sécher pendant 12 à 24 heures.



Dés herbant écologique

- **Ingrédients et matériel nécessaires :** • 3 litres de vinaigre blanc • 100 grammes de sel • Du liquide vaisselle • 1 flacon pulvérisateur vide.

- 1. Mettez le sel dans le vaporisateur vide.
- 2. Remplissez le reste du flacon avec le vinaigre blanc.
- 3. Ajoutez une giclée de liquide vaisselle.

Cette solution fonctionne mieux si vous l'utilisez pendant une journée chaude. Vaporisez sur les mauvaises herbes dans la matinée, le produit sera plus actif en se réchauffant au soleil.



GESTES CITOYENS

« Je donne mon sang, je sauve des vies et j'aide la recherche ! »



- En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers). Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des malades soignés en France grâce aux dons de sang.

Téléphone au volant : des minutes d'inattention pourtant précieuses !

- Parmi les mesures annoncées mardi 9 janvier 2018 par le Premier ministre, figure un renforcement de la lutte contre l'usage du téléphone au volant. Le gouvernement est parti du constat que l'usage du téléphone au volant est la cause d'un accident corporel sur dix. Par ailleurs, le fait de consulter ou d'écrire un mail ou un SMS multiplie par 23 le risque de provoquer un accident dont les conséquences peuvent être dramatiques.
- C'est pour cette raison que le Comité Interministériel de Sécurité Routière (CISR) a établi une règle qui entrera en vigueur en 2019. Cette règle est la suivante : **les forces de l'ordre pourront suspendre le permis de conduire d'un automobiliste qui est pris en flagrant délit d'utilisation de son téléphone portable s'il a commis en même temps une infraction menaçant la sécurité d'autrui.**
- **Cela ne veut pas dire que si vous utilisez votre portable au volant, en ne menaçant personne, vous ne serez pas sanctionné.** Dans ce cas précis, les dispositions actuelles continueront de s'appliquer. Aussi les forces de l'ordre pourront vous infliger une amende forfaitaire de 135 euros ainsi que vous retirer trois points sur votre permis de conduire.



École Publique de l'Arbre Jaune

L'école publique accueille ses 109 élèves dans un cadre agréable avec des locaux fonctionnels récemment rénovés. Un ascenseur dessert l'étage en cas de besoin.

La rentrée de septembre a été marquée par le retour au rythme de la semaine de 4 jours. Les enfants ont donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Ils sont accueillis dans les classes le matin dès 8h50 et dans la cour l'après-midi à partir de 13h20. La garderie ouvre ses portes à partir de 7h30 et les ferme à 18h45.

L'équipe éducative est stable cette année, pas de grand changement.

- L'organisation pédagogique s'organise comme suit :
 - > PS/MS avec Mme Anne Kernéis aidée de Mme Hélène Barach
 - > MS/GS avec Mme Anne Caux aidée de Mme Solenn Le Mao
 - > CP/CE1 avec Mme Anne-Marie Stephan
 - > CE2/CM1 avec Mme Léa Février et Mme Emeline Gourin
 - > CM1/CM2 avec Mme Aude-Marie Le Gall
- Chaque année, l'équipe enseignante propose aux élèves de l'école publique l'Arbre Jaune des projets sportifs, culturels, scientifiques qui viennent compléter et enrichir l'enseignement en classe. Pour cela, elle travaille en partenariat avec :
 - > le Centre d'Animation Pédagogique du Pays du Roi Morvan (C.A.P) ;
 - > l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (U.S.E.P) ;
 - > l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (O.C.C.E) ;
 - > l'association Lire et faire lire avec notre intervenante locale Yvette Le Bellec, qui transmet sa passion pour les livres à nos jeunes lecteurs ;
 - > l'Amicale laïque qui s'investit bénévolement pour financer les projets scolaires grâce aux actions menées dans l'année : ventes diverses (bulbes, chocolats de Noël) repas sur place ou à emporter, fête de l'école, randonnée pédestre...
 - > les parents d'élèves et amis de l'école qui donnent de leur temps pour accompagner nos élèves en sortie.

LES PROJETS SPORTIFS

- Les **bals bretons** pour les plus jeunes, **musique du monde** pour les plus grands. Une jolie manière de concilier l'EPS et la culture. Ces rencontres ont eu lieu au deuxième trimestre.
- Le **printemps des maternelles** est un rendez-vous incontournable pour nos petits. En juin dernier, les indiens étaient à l'honneur. Au programme : des épreuves sportives, des chants, des défis coopératifs et de la bonne humeur !



- Les élèves de CM ont participé au **cross du collège** lors d'une rencontre avec les élèves de 6ème. La visite des locaux, le déjeuner au restaurant scolaire, la rencontre avec les professeurs et la principale du collège étaient également inscrits au programme de cette première rencontre.
- Le **cross de la solidarité**, a eu lieu le lundi 13 novembre au parc de Manéhouarn à Plouay. L'objectif est double, il s'agit de développer le goût de l'effort mais aussi de sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant. Des dons de livres sont faits par les familles et les écoles pour les enfants du Secours populaire.
- De septembre 2017 à mars 2018, les élèves de la grande section au CM2 bénéficieront tous de 11 séances de **natation** à la piscine du Fauët.

LES PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES

- Dans le cadre du **Salon du livre du Pays du Roi Morvan**, les élèves ont reçu la visite d'auteurs et illustrateurs tels que Laëtitia Le Saux, Vincent Gaudin et Marie Diaz qui ont présenté leur travail et expliqué la démarche pour réaliser un album de littérature de jeunesse. Les élèves ont pu jouer les apprentis illustrateurs ou auteurs. Des rencontres riches et mémorables !
- Lors des **rencontres culturelles du Pays du Roi Morvan**, les trois classes de l'élémentaire se sont rendues au musée du Fauët pour visiter l'exposition temporaire « 100 métiers vus par les artistes en Bretagne », participer à un atelier sur la photographie et découvrir le travail exposé dans le cloître par leurs camarades de CP/CE1.
- Au mois de juin, les élèves de la MS au CM2 sont montés sur la **scène de Gourin** afin de présenter aux familles l'aboutissement d'une année de travail en chorale.
- Les élèves du CE2 au CM2 se rendent au **cinéma du Fauët** trois fois par an, dans le cadre du dispositif Sine Ar Re Yaouank. La première séance est un film d'animation sur le thème de Noël : « L'étrange Noël de Monsieur Jack ».
- En 2017, tous les élèves de l'école ont eu l'occasion d'**apprendre autrement**, en dehors des murs de l'école. Ces projets n'auraient pu se faire sans la participation financière de l'Amicale, de la mairie et des parents. Nous les remercions vivement.



- Les élèves des deux classes de maternelle se sont rendus au centre de Ti Menez Are à Brasparts du 21 au 23 juin pour une classe de découverte. Ils ont participé à différentes **activités autour des contes** dans le bocage des Monts d'Arée. Au programme :
 - > Pêche à la ligne
 - > Modelage d'animaux en pâte auto-durcissante
 - > Construction de cabanes de korrigans
 - > Balade à la recherche des petites bêtes, des traces des grands animaux de la forêt
 - > Découverte de la flore
 - > Soirée contéeChaque activité était accompagnée d'un ou plusieurs contes.



- Les trois classes de l'élémentaire sont parties 3 jours pour **découvrir la ville de Rennes**. Ils étaient logés confortablement au centre équestre de Bruz. Le projet était orienté sur **l'art et la culture**. Les élèves ont ainsi visité des lieux remarquables comme le musée des Beaux-Arts, l'hôtel Pasteur, la salle de spectacle du



Triangle. Ils ont été confrontés au contraste de la ville. Moderne, d'un côté, avec les transports en commun (métro, bus de ville), les infrastructures récentes, les lieux de culture comme le planétarium, ainsi que l'art de rue avec les graffitis. Historique, de l'autre, avec le centre-ville ancien, ses maisons à colombages, ses bâtiments exceptionnels (l'opéra, le parlement, le théâtre), son histoire. Toutes ses activités ont nécessité des déplacements, les cartes et les plans ont été des supports privilégiés pour se repérer. Un apprentissage dans les conditions réelles !



LES RENCONTRES AVEC LES FAMILLES

- Deux rendez-vous importants ponctuent l'année scolaire, il s'agit de la fête de Noël en décembre et de la fête de l'école en juin. Ces rencontres permettent aux élèves de se produire sur scène et de créer du lien entre les différents acteurs de l'école.
- L'école a également ouvert ses portes en juin dernier, les élèves ont pris plaisir à montrer leur travail et les locaux aux visiteurs. Un café était offert par l'équipe pour échanger avec les familles.

L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque composée de parents bénévoles organise au cours de l'année scolaire diverses manifestations (repas, kermesse...). Par ailleurs, elle finance également du matériel et certaines sorties scolaires.

Contact : Yannick Fouassier 06 72 84 65 30

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE COMPLÈTE

- L'école Notre Dame accueille cette année ses 51 élèves répartis dans trois classes. Magali Le Millier, chef d'établissement de l'école, collabore avec Frédéric Olliéro – chef d'établissement de l'école du Sacré Cœur à Plouay – afin de gérer les dossiers administratifs qui concernent le fonctionnement de l'école.
 - > Les élèves de la classe maternelle sont accueillis par Alice Bachelier, enseignante, et Sandrine Spyschaert, ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles).
 - > Solenn Floc'h partage sa classe avec Emmanuelle Falquerho le mardi, cette année. Elles assurent l'enseignement du CP-CE1, et CE2 l'après-midi.
 - > Enfin, Magali Le Millier et Emilie Picarda ont en charge les CE2 (le matin), et CM1-CM2.
- Depuis cette année, l'AESH Valérie Cichosz a rejoint l'équipe pour accompagner les élèves en situation de handicap.
- Christine Gragnic, en poste ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) sur le réseau du Faouët à mi-temps, intervient à l'école pour venir en aide aux enfants en difficulté, les lundis après-midi.
- La garderie est assurée le matin par Sandrine Spyschaert de 7h30 à 8h40 et le soir par Nathalie Le Luhant de 16h45 à 18h45.



DES CITOYENS POUR DEMAIN

- Cette année, les élèves de l'école Notre Dame vont devenir « des citoyens pour demain ». Le projet d'école et de réseau s'articule autour du thème de la prévention (sécurité routière, dangers domestiques, protection de notre environnement...).
- Fin septembre, les élèves des trois cycles ont participé à l'animation de « Planètemômes ». De la petite section au CP, les enfants ont parcouru les pièces d'une maison moderne avec un vieux monsieur : Balthazar. Celui-ci ne connaissait pas les dangers domestiques... Il a fallu l'accompagner pour qu'il ne se blesse pas !
- Les CE-CM, quant à eux, ont découvert les inventions

- qui ont changé la vie des gens depuis 200 ans dans le domaine des transports et de la communication.
- Dans les mêmes temps, toute l'école a participé au programme « Nettoyons la nature ». Les élèves ont ramassé les déchets qui polluaient les abords de l'église, de la cantine, du parc de jeux, et des rues de Meslan. Cette sortie a permis de refaire un point sur le tri des déchets à l'école.
- Avant les vacances de la Toussaint, petits et grands ont invité les parents à un goûter contre les allergies, en lien avec le thème de la prévention. Les maternelles ont préparé un gâteau bananes-chocolat, sans œufs. Les CP-CE1 ont réussi un très bon far breton, sans lait de vache. Et les CE2-CM ont confectionné un gâteau aux pommes, sans gluten. Plus tard dans l'année, d'autres projets verront le jour. Les enseignantes souhaitent organiser la visite d'une caserne de pompiers, ainsi que celle de « la maison de tous les dangers » pour sensibiliser les enfants et les parents aux risques domestiques.



UNE OUVERTURE CULTURELLE

- Parallèlement à ce projet d'année, l'école Notre-Dame se lance dans un projet autour de la photographie. Dans cette démarche de découverte artistique, les élèves de cycles 2 et 3 se sont rendus au **festival photo de la Gacilly** fin septembre.
- Comme chaque année, l'équipe enseignante fait en sorte d'ouvrir les élèves à la diversité des pratiques culturelles artistiques. Depuis le début d'année, ces sorties leur permettent d'exprimer leurs émotions et leur intérêt lors de la rencontre directe avec les œuvres. Toute l'école s'est en effet rendue au **musée du Faouët** lors de l'exposition sur les métiers. Les cycles 2 et 3 ont été au **théâtre du Blavet** pour voir une représentation de « C'est quand qu'on va où ? », un spectacle de la compagnie Galapiat Cirque. Enfin, les maternelles et CP-CE assistent 3 fois par an à une séance de cinéma avec le programme **Cinécole**. Les titres retenus sont recommandés « Art et Essai Jeune Public » et permettent de se familiariser avec le cinéma dès le plus jeune âge. Pour les CE2-CM1-CM2, le dispositif « **Sine Ar Re Yaouank** », programme d'éducation à l'image, est mis en place par



la communauté de communes du Pays du Roi Morvan. La diversité des films proposés (noirs et blancs, muets, animations, courts métrages...) permet d'avoir un regard critique

sur ce qui est vu, et de ne pas rester simple consommateur d'images.

- Comme tous les ans, les élèves participent au vote du prix « **Les incorruptibles** ». Chaque classe a 5 ou 6 livres à lire dans l'année. A la fin des lectures, les élèves voteront individuellement pour leur livre préféré tant au niveau de l'histoire que des illustrations.

UNE ÉCOLE VIVANTE

- L'école est un lieu de partage entre les élèves, les parents et l'équipe pédagogique. Début octobre, une messe de rentrée a été proposée à ceux qui le souhaitent afin de se mettre en projet de grandir.
- Puis, le 14 octobre, l'OGEC a organisé le traditionnel « Poulet Yassa ». Grâce à la participation de parents d'élèves, ce repas a été une réussite. L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) et l'APEL (Association de Parents d'Elèves) fournissent un maximum d'efforts et s'investissent toute l'année pour entretenir l'école, et proposer aux élèves du matériel neuf et une belle ouverture au monde avec des sorties pédagogiques variées. La solidarité du plus grand nombre est essentielle pour la pérennité de l'école.
- L'évènement phare de l'année reste l'Arbre de Noël organisé par l'APEL où petits et grands ont à cœur d'exprimer leurs talents au travers de chants, danses et saynètes !
- Par ailleurs, dans l'année, les familles sont invitées à partager de bons moments avec l'équipe et les enfants. Les goûters préparés par ces derniers sont l'occasion de tous se rencontrer. Le dernier jour avant les vacances de la Toussaint, les élèves ont apprécié le jeu sportif « la Ola de l'UGSEL » avec les parents disponibles ce jour-là.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEL)

Contact : Virginie Cugno (présidente)

L'ORGANISME DE GESTION (OGEC)

Contact : Joël Croizer (président)
Pour tout renseignement : 02 97 34 26 98



CANTINE

- Le restaurant scolaire accueille tous les jours (sauf le mercredi) environ 95 enfants provenant de l'école de l'Arbre Jaune et de l'Ecole Notre Dame.
- Des nouveautés à la cantine depuis la rentrée de septembre 2017 :
 - > Roxane Nédélec assure depuis le 1er septembre 2017 la gestion du restaurant scolaire (confection des menus, achat des denrées, préparation des repas, entretien de la cuisine...)
 - > l'intégration de produits Bio dans les menus à plus de 30 % : tous les fromages et produits laitiers, les céréales / féculents, 50% des fruits et légumes, une partie de la viande).
 - > les céréales et féculents, en sus d'être Bio sont semi-complets (davantage nutritifs...) et proviennent de la Bio-coop.
 - > l'approvisionnement local est privilégié (pommes du verger communal, volaille bretonne, porc "bleu blanc cœur" breton, fruits et légumes dans la mesure du possible bretons...)



- > l'approvisionnement en poisson frais (de la criée de Lorient, à peu près une semaine sur deux)
- > la réservation en ligne des repas (via le site gestion-cantine.com) qui fonctionne très bien. Les parents peuvent aussi consulter en ligne leurs factures.
- Une Commission Restauration Scolaire formée de parents d'élèves de chaque école (Florence Lecoq, Sabrina Lamarque, René Gattino, Virginie Dréval, Benoît Maire, Elodie Payer), des élus de la Commission Restauration Scolaire, de la cuisinière-gestionnaire et de la secrétaire générale de Mairie est organisée au début de chaque cycle pour valider les menus et échanger sur l'organisation et le fonctionnement de la cantine scolaire.



GARDERIE PERISCOLAIRE

- L'accueil périscolaire de l'Arbre Jaune, assuré par Murielle Le Goff est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h45. Des fiches d'inscription sont disponibles à la garderie.

RELAIS PARENTS -ASSISTANTES MATERNELLES

- Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) situé au Faouët est un espace d'écoute et de médiation, favorisant le contact et la communication entre parents et assistantes maternelles.
- Le RPAM accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant (multi-accueil, liste actualisée des assistantes maternelles agréées disponibles...), il est un soutien dans leurs démarches administratives (contrat de travail, déclaration à la CAF). Il est aussi là pour donner toutes les informations sur les droits et devoirs des parents en tant qu'employeur.
- > Pour tout renseignement, contactez le RPAM au 02 97 23 20 19

FORUM DES ASSOCIATIONS

Devenu le rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations permet aux associations meslannaises de présenter leurs activités aux habitants et aux nouveaux arrivants. Cette année, ce sont plus de 15 associations qui avaient répondu présentes.

Certaines ont choisi de faire une démonstration sur scène, d'autres ont pu expliquer de vive voix aux familles ce qu'elles proposaient. D'autres encore ont pu faire connaissance entre elles ; ainsi, cette année plusieurs projets de collaboration inter-associations sont nés lors du forum !



ACAFA (Association Culturelle d'Alliance Franco-Africaine)

Présidée par Marc Le Dellion, la jeune association propose des cours de danse et de percussions mandingues (d'Afrique de l'ouest) et danse Sabar (danse Wolof). Les cours de percussions sont assurés par Ibrahim Gueye, ancien membre du ballet national du Sénégal, tandis que les cours de danse seront assurés par Babacar Touré, également Sénégalais.

Des cours de danse Sabar et Manding sont proposés à la salle communale les mercredis de 17h30 à 19h et de 19h à 20h des cours d'Afro coupé décalé.

Contact : Patrice Naras au 06 63 21 63 09 ou au associationacafa@hotmail.com



AJT MESLAN

AJT Meslan, c'est avant tout le hip-hop avec des cours hebdomadaires pour les jeunes entre 4 et 18 ans. L'association a été très active l'année dernière avec la présentation de nombreuses démonstrations de hip-hop, battles ou free style et la participation à plusieurs spectacles en dehors de Meslan. La création d'une chorégraphie originale par le professeur Mehdi Ichar a permis à une quinzaine de jeunes de se produire à Brest et Lanester et de montrer leur talent devant de très nombreux spectateurs.

Mais AJT Meslan c'est aussi d'autres activités comme son exposition de jouets annuelle qui a lieu pendant les fêtes locales et attire toujours petits et grands autour de jeux et jouets de leur enfance. C'est aussi des nouveautés, comme la mise en place prochainement de soirées jeux de société ou jeux vidéo. A noter, AJT Meslan proposera un vide-greniers et vide-jardin le 1er Mai 2018

Contact : Sébastien Wacrenier : 06 61 33 41 11

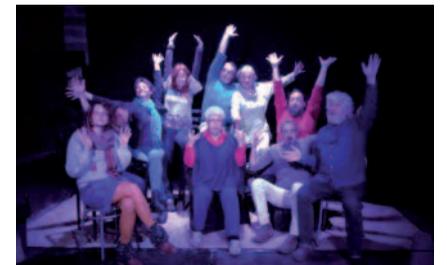
/ Bruno Taillard : 06 87 50 24 17 – Plus d'informations sur la page Facebook d'AJT Meslan



BROCELIA

L'Association Brocéliana organisera cet été deux balades contées. L'une en nocturne chez "Dame Nature" avec des effets lumineux à la tombée de la nuit comme l'an passé, soirée qui avait connu un réel succès et une autre balade contée dans le petit bois de Guernehors, un dimanche après-midi. Les dates ne sont pas encore fixées mais cela ne saurait tarder. Par ailleurs, à la Grange aux Conteurs, si vous voulez être tenus au courant de ce qui s'y passe (atelier, avant-premières, réflexions, travail autour du conte) n'hésitez pas à les contacter afin qu'ils puissent vous envoyer leurs animations ici et là dans le pays du roi Morvan.

Contact : Jean-Marc DEROUEN au 02 97 34 33 01 - 06 73 68 49 70 - Mél : brocelia@wanadoo.fr



CHANTER POUR LE PLAISIR

Les répétitions ont lieu tous les jeudis soirs à la salle communale de 20h30 à 22h. Une trentaine d'adhérents accompagnés de deux musiciens Pascal à l'accordéon et Mickaël à la guitare font partie de l'association. Plusieurs sorties ponctuent l'année. Au mois de mai 2018 les 10 ans de l'association seront fêtés, en chansons bien sûr !

Contact : Yvette Le Coz au 02 97 34 37 96



CLUB DES LOISIRS

Le club des loisirs organise chaque 1er jeudi du mois un café. C'est un moment de convivialité pour rencontrer des amis, éviter la solitude et passer un agréable après-midi. Toutes les personnes y sont les bienvenues. Les adhérents peuvent soit jouer à divers jeux : cartes, tarot, scrabble etc...ou participer à un atelier de couture ou tricot.

Contact : Lydia REBBANI au 06 84 35 70 39



COMITE DES FETES

C'est avec un immense succès que les fêtes Meslannaises ont pu se dérouler avec l'aide de nombreux bénévoles du 18 au 22 août 2017 avec au programme des repas, un bal, un feu d'artifice, des concours de boules et de palets, une épreuve cycliste du Challenge du Pays du Roi Morvan, des courses à pied, un concours de fumeurs de pipe et avec comme nouveauté cette année, un géocaching et la relance du défilé humoristique. Le samedi 22 septembre, le comité des fêtes a récompensé les bénévoles par un repas pris en commun à la salle communale.

Contact : Pascal Navenec (Président) au 02 97 34 32 93



DOJO MESLANAIS :

Ecole d'Arts Martiaux et Sports de Combat

Bruno Arnaison diplômé d'état 6ème dan et Alexandra Humbert diplômée d'état 4ème dan proposent de nombreuses activités pour tous autour du Judo, Jujitsu, Taïso, Self-Défense. Avec les mêmes valeurs morales, nos deux enseignants forment les adhérents aux Sports de Combat qui composent le Judo-Jujitsu : Atémis (pieds-poings), Combats debout et au sol sous toutes ses formes. Des cycles de différentes disciplines enseignées sont effectués tout au long de la saison. Le Chanbara est proposé en stage depuis cette année.

Des groupes bien composés sont établis pour les enfants et les adultes en fonction de leur âge et leur niveau, loisir ou compétition. Le judo-jujitsu peut être pratiqué à n'importe quel âge même débutant.

Horaires :

Lundi : 20h30 à 21h30 : Taïso Forme Bien-Etre

Mercredi : 17h00 à 18h00 (enfants de 4 à 10 ans)

Vendredi : 17h15 à 18h15 (de 4 ans à 6 ans)

18h15 à 19h15 (de 7 à 9 ans)

19h15 à 21h00 (enfants de 10 à 13 ans et ados-adultes)

Samedi 11h00 à 12h15 (ado-adultes)

Asobi-taïso : espace motricité, cycles d'apprentissage de sports de combats (duo système, chanbara, sumo...)

Eveil judo espace motricité

Judo et jujitsu

Judo, jujitsu et sports de combat

Judo-jujitsu, jujitsu dit brésilien



Contact : Bruno ARNAISON au 06 81 17 34 81 ou Alexandra HUMBERT : 06 62 47 43 16

EMERGENCES LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Emergences littéraire et artistique, ELAig, est une jeune association. Elle est composée d'amoureux de littérature, écrivains, poètes, conteurs et autres passionnés des mots. Ce qui les rassemble, au-delà des mots, c'est leur attachement au territoire du Pays du Roi Morvan, qu'ils y résident, y séjournent ou ne fassent qu'y passer. Faire vivre la littérature d'hier et d'aujourd'hui en Centre Bretagne, voilà leur objectif.

L'association se propose sur son territoire : d'organiser des journées de rencontre, lectures publiques, dédicaces d'ouvrages pour les membres actifs, leurs amis et invités, d'intervenir lors de manifestations festives et culturelles de rencontrer des publics qui se déplacent peu d'organiser des animations dans les bibliothèques et médiathèques ainsi que dans les écoles, d'échanger dans les domaines littéraires et artistiques, par exemple sur la publication, ou la diffusion des œuvres et de mutualiser les expériences réciproques, de fédérer des initiatives autour du livre en lien avec les autres associations et institutions, librairies et éditeurs. Elle publie annuellement une revue littéraire sonore : Elaig.

Contact : Anne-Yvonne Pasquier au 02 97 34 34 01



FC MESLAN

Le FC Meslan est toujours très dynamique. Chaque année, le FC Meslan voit ses effectifs de jeunes joueurs progresser. Grâce à l'implication des entraîneurs bénévoles et aux activités extra-sportives proposées par le Club (journées foot & loisirs, sorties cinéma, goûter de Noël, sorties au Moustoir...), le FC Meslan a su attirer de nombreux joueurs. Le club a ainsi pu engager à la rentrée 2017 une équipe dans chaque catégorie des U7 aux U17. Ce sont plus de 65 jeunes qui sont inscrits cette année.

L'objectif du club est de faire progresser ces jeunes et, pour cela, de les entraîner dans de bonnes conditions et de les faire jouer au maximum lors des matchs en faisant tourner les effectifs. Concernant les équipes Seniors, elles continuent à évoluer en Division 2 et Division 3 de District et à intégrer de jeunes joueurs dans leurs rangs.

A noter le succès grandissant du tournoi de soccer qui a lieu début juillet et permet aux enfants et aux adultes de se retrouver dans une ambiance conviviale pour un tournoi de foot à 4 contre 4 au terrain multisports de Meslan. C'est également l'occasion de mettre en avant d'autres associations sportives qui viennent faire une démonstration de leur sport (Judo, Taekwando, hip-hop, tennis de table,...).

Contact : Jean-Pierre MOELO au 02 97 34 35 97



FITNESS

L'association Fitness Au Pays du Roi Morvan vous propose plusieurs activités sur Meslan (d'autres cours sont accessibles au Fauët)

- du Piloxing (le jeudi de 19h30 à 20h30 à la Salle des Fêtes). Mêlant danse, Pilates et boxe, cette discipline permet de travailler à la fois le cardio et la force.

- du Postural Ball (le jeudi de 18h15 à 19h15 sur réservation). Cette méthode de gym douce en contact permanent avec un swiss ball permet de prévenir les problèmes de dos et de se libérer des tensions physiques et psychiques.

- du Kids Fit (pour les 4- 11 ans) les jeudis à 17h30 à la salle communale. Votre enfant découvrira le step, la danse, l'aérobic, le tchaka ball, le postural ball et le pilate.

Contact : Nadine RICHARD au 06 14 22 93 93



L'AMICALE DES BOULISTES

Chaque année se déroule du mois d'octobre au mois de février, le challenge d'hiver qui comprend 4 concours. En avril, l'amicale organise un concours en doublettes ainsi qu'au mois de septembre. La plus importante des manifestations se déroule le 14 juillet ; c'est un concours en triplettes au terrain de football. En semaine, les joueurs se retrouvent le mardi et vendredi après-midi pour disputer quelques parties amicales.

Contact : Jean-Paul LORANS au 06 41 48 07 86



LIAMM AR FILAJOU

Le cercle celtique « Danserion an avel » (Les danseurs du vent) fait partie de l'association Liamm ar Filajou qui est basée à Meslan. Ce cercle danse est accessible à tous et est indépendant des fédérations de danse bretonne. Leur deuxième chorégraphie originale "La parisienne" a été finalisée pendant la fête du quartier de Saint Georges à Meslan en juin 2017. Les répétitions ont lieu à Saint-Caradec-Trégomel ou à Meslan, le samedi matin de 10h à 12h, dans la joie et la bonne humeur.

Contact : Roland 02 97 28 26 93 ou 06 85 88 24 76



LES KORRIGANS

L'association veut regrouper des sportifs de tous niveaux, pas de compétition, c'est pour courir ensemble et se retrouver pour le plaisir et pour pratiquer la course au cœur de la nature. Nous voulons partager les valeurs d'amitié, de respect et de solidarité. Il s'agit de mettre les gens en contact pour qu'ils ne courent plus seuls. C'est plus convivial et plus sécurisant pour les femmes !

Il y a un rassemblement à raison d'une fois par semaine, le dimanche matin sur des chemins privés que des propriétaires mettent à disposition de l'association. Des sorties extérieures de Meslan sont également proposées pour les courses et trails des environs. Ils organiseront une manifestation sportive dans l'année!

Contact : Hugo HONEL (Président) au 06 82 96 72 45 ou à Leskorrigans.meslan@gmail.com



TAEKWENDO

Le Sankofa Ma Taekwondo entame une deuxième saison au Dojang Meslannais avec une vingtaine d'adhérents. Sport olympique venu du pays du matin calme : la Corée, le Taekwondo utilise essentiellement des techniques de jambes.

Les différentes facettes de ce sport sont le combat, les poomsées (enchaînements de blocage et d'attaque codifiés), la casse de planche et le Hoo Shing Sool (self défense), elles vous seront enseignées dans une ambiance conviviale.

Les cours sont accessibles dès 6 ans et se déroulent le lundi de 18h à 19h30 (enfants et adultes) et le jeudi de 17h30 à 18h45 (enfants) et de 19h à 21h (adultes).

Contact : **Johan Abernot au 06 85 95 32 23 ou Nicolas Del Sordo 06 61 61 14 62**



LE THEATRE DES AUTRES MONDES

Les Jeunes de Meslan remontent sur les planches. Animé par Pascale et Jean-pierre, l'Atelier Théâtre poursuit sa belle aventure avec un groupe de 9 adolescents soucieux de faire évoluer leur jeu scénique. Une représentation théâtrale sera proposée aux Meslannais d'ici fin juin. Le spectacle sera également soumis au printemps prochain à la sélection d'un jury dans l'objectif d'une participation au festival de Théâtre amateur de Lanester qui se tiendra au mois de juin. L'atelier est ouvert le mardi soir de 17h30 à 19h15 à la salle communale.

Contact : **Jean-Pierre et Pascale FOUILLE au 06 38 94 02 71**



YOGA

L'atelier YOGA fonctionne depuis cinq ans et propose deux cours au Dojo Municipal le mardi de 17h à 18h et de 18h30 à 19h30. Une vingtaine de personnes suivent les cours dispensés par le professeur France Lemonnier. La pratique régulière apporte bien-être physique, souplesse et apaisement moral.

Contact : **France Lemonnier au 02 97 23 01 18 ou Yvette Le Coz au 02 97 34 37 96**



Autres activités

CHEZ DAME NATURE

Chez Dame Nature, les visiteurs peuvent observer, nourrir et même caresser les animaux. Véritable espace conservatoire de 8 ha, le parc est voué à préserver les espèces menacées. Au parc, les races bretonnes côtoient les animaux miniatures et les raretés exotiques évoluent parmi les wallabies, alpagas et cerfs élaphe ou tika. Cette année encore, le parc animalier s'agrandit ; un taureau miniature de race dexter, vient d'arriver et tiendra compagnie à Jibédi, la plus petite vache du monde : 75 cm au garrot ! Pelage noir comme ses congénères irlandais, Minibull est à peine plus grand qu'un bouc et atteint les 95 cm au garrot. Pendant la fermeture hivernale, Thierry Le Marre, le propriétaire des lieux, est parti en quête pour découvrir d'autres curiosités.

Le parc animalier accueille une nouvelle race de cochon miniature de Nouvelle-Zélande : un kunekune (prononcer « couné-couné »). Cette race, en voie de disparition, velue et d'une ossature trapue, s'orne de pampilles de poils qui pendent de la mâchoire inférieure.

Un nouveau sentier de promenade est en cours de réalisation : le parcours permettra une jolie balade d'un à trois kilomètres selon les boucles. En construction à côté du parcours sensoriel et de l'arboretum, une volière de 200 m2 proposera aux visiteurs d'entrer directement en contact avec les animaux d'ornement. En mai, une piste de buggys électriques sera inaugurée. Le 3 août, le parc accueillera une balade contée nocturne avec Brocéliande parmi les animaux. Comme chaque année, un labyrinthe végétal sera semé. Et Thierry Le Marre pense déjà à la prochaine saison avec l'achat d'un nouveau terrain jouxtant le parc.

« Les idées ne manquent pas pour donner du plaisir aux gens en toute sécurité », souligne le propriétaire.

Ouvert tous les jours de 11h à 19h des vacances de Pâques jusque fin septembre.

• En octobre, tous les dimanches après-midi de 14h00 à 18h00.

• Pendant les vacances de la Toussaint, tous les après-midis de 14h00 à 18h00.

Contact : **Thierry Le Marre au 02 97 34 26 72**



Février 2017

CONFERENCE SUR LES HUILES ESSENTIELLES



Le 06 février 2017, François Le Vouëdec, pharmacien, diplômé d'aromathérapie et exerçant sur la Commune de Meslan organisait une conférence à la salle des fêtes sur les huiles essentielles. Il a ainsi pu répondre

devant une assemblée venue nombreuse aux différents questionnements : Qu'est-ce qu'une huile essentielle ? Comment choisir un produit de qualité et comment l'utiliser sans danger : dosage, posologie et contre-indications ?

Mars 2017

FABRICATION DE PIEGES A FRELONS



Les jeunes élus du conseil municipal des enfants accompagnés d'élus et de Pascal Navenec Référent frelons ont confectionné des pièges à frelons, les ont distribués dans les commerces locaux avec une notice délivrant quelques conseils afin de sensibiliser la population sur les dangers occasionnés par l'invasion des frelons asiatiques.

PAËLLA PARTY DE L'ECOLE DE L'ARBRE JAUNE



(ou choisi d'emporter le plat chez eux). Les gains de la soirée seront utilisés pour les activités des élèves ou pour l'achat d'équipements pour l'école.

CONCERT DE JAZZ AU FEU FOLLET



L'école de musique du pays du Roi Morvan a reconduit pour la deuxième année un concert de Jazz au Feu Follet à Meslan. Au programme : le Combo Jazz, le Big Band et ses cuivres et le Korn Boud Orchestra de l'école de Spézet.

COUSCOUS A EMPORTER



L'école Notre-Dame a proposé un couscous pour financer les activités pédagogiques. 240 parts ont ainsi été vendues.

Avril 2017

LE LOTO DEGUISE DES ENFANTS



L'Association AJT Meslan en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes a organisé pour la deuxième année consécutive son loto des enfants. En lots ; des bons d'achat, des legos, des Playmobil, des nerfs, des lots sports et des jeux d'extérieur. Maquillages et jeux pour les plus petits étaient proposés durant l'après-midi.

RANDO COURSE NATURE



Quatre circuits de 6,9,13 et 15 kilomètres étaient proposés.

Mai 2017

« LE THEATRE DANS TOUS SES ETATS »



Les 14 jeunes apprentis comédiens de l'atelier « LE THEATRE DES AUTRES MONDES » se sont produits pour la première fois sur scène à la salle des fêtes. Ils ont joué une

pièce de théâtre humoristique de Pascale Damiani « Le Théâtre dans tous ses états ». Jean-Pierre Fouillé et Pascale Damiani leur ont appris les techniques de base du théâtre, la voix, l'articulation, l'expression corporelle, les échanges avec son partenaire ou avec le public. Devant une centaine de personnes ils ont assuré en prenant le temps d'échanger leurs répliques en gérant leur trac. Les jeunes comédiens ont versé le bénéfice de la soirée à l'association Loisirs Pluriel établissement accueillant des enfants en situation de handicap qu'ils ont rencontrés.

CONCOURS D'AGILITY



Le Club Celtic'Agility a organisé un concours d'Agility le Samedi 27 mai 2017 au Complexe sportif de Meslan. 70 chiens, accompagnés de leurs maîtres, ont participé à ce concours. Celui-ci était composé d'épreuves de parcours d'obstacles que les animaux devaient réaliser dans un temps chronométré, accompagnés et encouragés par leurs maîtres. Stéphanie Allibe, membre du club canin Celtic'Agility de Guidel, dont elle est aussi la responsable de la section agility, est à l'origine de l'organisation de cette épreuve. Sous le soleil, les spectateurs ont pu profiter de ce spectacle inédit.

KERMESSE DE L'ECOLE NOTRE-DAME



Le Samedi 20 mai 2017 avait lieu la Kermesse de l'Ecole Notre-Dame dans la Cour de l'Ecole. De nombreuses activités étaient au programme et ont pu ravir

petits et grands : balades en poney, structure gonflable, espace jeux bretons, pêche à la ligne, pêche aux canards, maquillage.

Juin 2017

KERMESSE DE L'ARBRE JAUNE



Cette année la fête de l'école s'est déroulée sous un soleil caché, mais les élèves en compagnie des maîtresses ont quand même mis l'ambiance avec leurs chants et chorégraphies, ou chacun a pu passer un moment convivial et s'amuser en famille. Tir au but, maquillage, sans oublier la pêche à la ligne et le casse boîte : des jeux variés pour petits et grands qui ont connu un franc succès.

Juillet 2017

TOURNOI DE SOCCER



Pour sa troisième édition, le tournoi de soccer, organisé par le FC Meslan et à l'initiative de Maël Guiné, a connu un véritable succès. Deux terrains, dont un construit

pour l'occasion par les bénévoles, la semaine précédente, n'étaient pas de trop pour accueillir les quelques 150 joueurs inscrits. Durant les pauses, les associations locales proposaient des démonstrations : judo, football freestyle, taekwondo, hip-hop, et même tennis de table, ont animé les interjeux pour le plaisir des spectateurs.

Août 2017

DEFILE DE MOTOS ET DE VIEILLES VOITURES



Le dimanche 13 août 2017, une petite centaine de voitures et plus de 500 motos américaines ont envahi le bourg, dimanche matin. Participant à la balade organisée par le rassemblement

US Cars & Bikes de Pont-Scorff, tous les engins se sont arrêtés sur le parking du stade et leurs équipages étaient invités à partager un pot à organisé par l'Amicale des boulistes.

FETES LOCALES



Les fêtes locales se sont déroulées du 18 au 22 août 2017. Abandonné depuis plusieurs années, le défilé humoristique, réintroduit au programme des fêtes locales de cette année, a connu un grand succès. Une nouveauté de dimanche : une initiation au géocaching a été organisée.

EXPO JOUETS



AJT Meslan a proposé une nouvelle exposition de jouets (lego, Playmobil, trains électriques, meccano, jeux vidéos vintage, jouets anciens). Sébastien, Bruno et Pierre-Ange se sont relayés du 18 au 21 Août 2017 à la Salle Communale. Des ateliers de construction de légos et de stop-motion ont également été programmés aux petits comme aux plus grands amateurs ou passionnés.

OLYMPIADES 2017



Pour la troisième édition, le samedi des fêtes locales, se sont déroulées les olympiades déguisées organisées par Magalie Le Roux. Une dizaine d'enfants âgés de 8 à 15 ans se sont affrontés sur différentes épreuves : course en sac, tir à la corde, lancer d'œuf, jeux d'adresse, jeux de mimes etc... Cet après-midi s'est terminé autour d'une remise de prix et d'un goûter bien mérité.

BALADE CONTEE



Les conteurs de Brocélianda ont organisé une balade contée nocturne le Jeudi 03 août 2017 au Parc Animalier et de Loisirs "Chez Dame Nature". « Pas si bêtes les bêtes »

s'est déroulée au crépuscule à travers enclos et prairies et les animaux, curieux et cultivés, ne se sont pas cantonnés au rôle de spectateur.

Septembre 2017

LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Le 09 septembre 2017, se tenait la troisième édition du forum des associations. L'occasion pour les habitants de découvrir les nombreuses activités, sportives, culturelles ou sociales proposées par les 15 associations présentes. Football, hip-hop, judo, taekwondo, théâtre, danse bretonne et danse africaine, percussions, chant, yoga et d'autres... De nombreuses démonstrations et animations se sont déroulées durant l'après-midi.

CONFERENCE SUR LA REFLEXOLOGIE, LE SHIROSHAMPI ET LE QI GONG



Une vingtaine de Meslannais étaient présents à la salle communale de Meslan, pour assister à cette conférence organisée par Christine Ouarne, Réflexologue au Cabinet paramédical de Meslan et formatrice en relaxation Shiroshampi à l'Institut Supérieur de Réflexologie. Formée, par ailleurs, en relaxation et en Qi gong, elle souhaitait faire découvrir les différentes disciplines pratiquées au sein de son cabinet de Réflexologie.

Octobre 2017

BOURSE AUX JOUETS



L'amicale Laïque a proposé une bourse aux jouets à la salle communale les 14 et 15 octobre 2017. Cet événement a permis de vider les placards de certains et de faire par ailleurs des heureux. Les articles étaient très variés et les prix plus que raisonnables. De très nombreux visiteurs ont fait leurs emplettes. La prochaine bourse aux jouets se déroulera les 24 et 25 octobre 2018.

REPAS POULET YASSA



Le désormais traditionnel poulet yassa préparé par les bénévoles de l'Organisation de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) de l'école Notre-Dame a été organisé le samedi 14 octobre 2017. Le repas typique qui a respecté entièrement la recette sénégalaise « y compris la cuisson du poulet au barbecue en extérieur » a ravi les nombreux convives présents.

Novembre 2017

MATTHÉO WACRENIER REÇU À L'ELYSÉE



Matthéo Wacrenier, jeune meslannais de 15 ans, ambassadeur UNICEF au lycée a été sélectionné par les responsables Unicef du Morbihan pour participer à une rencontre avec Emmanuel Macron dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 2017. « Ça fait bizarre de voir le Président en vrai, confie Matthéo qui s'est assis à la table du Conseil des Ministres et qui a visité l'Elysée, guidé par Brigitte Macron. J'ai le sentiment d'avoir été écouté par le Président. J'espère que nos propositions seront mises en place. »

Décembre 2017

VISITE DU PÈRE NOËL AUPRÈS DES JEUNES FOOTBALLEURS

Le FC Meslan a emmené les adolescents de l'école de foot au bowling pour fêter la fin d'année. Pour les plus petits, le Père Noël est venu leur rendre visite pendant le goûter à la salle communale puis ils ont été au ciné Ellé pour assister à la projection de « Coco ».

SPECTACLE DE NOËL DE L'ECOLE NOTRE-DAME

L'Ecole Notre-Dame se donnait en spectacle pour son Arbre de Noël organisé le Samedi 16 décembre 2017. Nombreux étaient les spectateurs venus les applaudir !

SPECTACLE DE NOËL DE L'ECOLE DE L'ARBRE JAUNE

Le mardi 19 décembre 2017, la salle des fêtes était pleine à craquer pour assister au spectacle de Noël proposé par les enfants de l'école publique l'Arbre jaune. En début de spectacle, une nuée de petits Pères Noël s'est produite sur scène avant de laisser la place à leurs amis des classes plus grandes.

SPECTACLE DE NOËL OFFERT AUX ÉCOLIERS MESLANNAIS



Le Jeudi 21 décembre 2017, les écoliers des deux écoles ont assisté au bal musical offert par la municipalité « Noël dans les étoiles » réalisé par la compagnie Brun'ovni et les robots. Les 160 jeunes spectateurs aidés du commandant extraterrestre BRUNO VNI et ses robots avaient pour mission de sauver Noël... tout en chantant et dansant ! Ambiance assurée !

Janvier 2018

VŒUX DU MAIRE



Les traditionnels vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population ont eu lieu le samedi 13 janvier 2018 et ont rassemblé plus de 200 meslannais venus nombreux pour écouter les vœux du Maire et partager le verre de l'amitié.

Février 2018

LOTO DU FC MESLAN



Plus de 300 personnes ont tenté leur chance le 03 février 2018 pour la 13ème édition du traditionnel loto organisé par le FC Meslan.

De nombreux lots et bons d'achats ont été distribués aux heureux gagnants.

TOUS À LA FERME À BOTQUÉDAN !



- L'élevage bovin Le Sollicec-Le Bihan a ouvert ses portes au public le dimanche 25 juin 2017, dans le cadre de l'opération Tous à la ferme, organisée par les Agriculteurs de Bretagne, sur 23 sites.
- Le programme était chargé et attrayant ; à la rencontre des animaux : veaux et vaches, • visite de la salle de traite, • présentation de l'alimentation, • visite de l'élevage laitier et



allaitant, • présentation de cultures légumières industrielles (conserves petits pois, haricots, flageolets), • exposition de matériels agricoles, • découverte des cultures de plein champ avec démonstration de Farmstar (fertilisation par satellite), • animations et jeux pour les enfants (baptêmes de tracteur, courses de tracteurs à pédales...), • présence de producteurs locaux et vente de leurs produits, • vente directe de viande bovine de l'élevage, - dégustation de produits laitiers et de viande, • exposition et défilé de matériels anciens.



COMITÉ DE QUARTIER DE LA CHAPELLE SAINT GEORGES

- **Leur association** : composée uniquement de bénévoles, sans but lucratif.
- **Leur but** : prendre soin de la chapelle du quartier et ses abords (témoin de leur patrimoine) et faire vivre le quartier (via la fête du quartier et le pardon notamment).
- **Leur souhait** : garder une solidarité entre tous (ancienne et nouvelle génération) au sein du quartier.
- **Historique** : Du plus loin que se souviennent les anciens, les habitants du quartier ont toujours pris soin de leur chapelle. La chapelle Saint Georges date du 15^{ème}-16^{ème} siècle. Tous les travaux de rénovation ont été effectués grâce au savoir-faire de chacun ; certains sont professionnels, d'autres bénévoles, des hommes, des femmes et des enfants, tous indispensables ; les familles Cardiet, Mestric, Le Gall, Lavolé, Le Hors, Even, Bellec, Le Stanguennec, Carré, Le Bris, Parent, Le Guyader, Benot, Peron, Leroux, Bahuon, Faramin, Cado, Gueguen et bien d'autres sont associées à ce quartier.
- Suite aux intempéries, en 1957, le mur sud s'éventre entre la porte latérale et le clocher puis sur le mur sud au niveau de la fenêtre. Le maire de l'époque, Joseph Gallo mandate alors 2



artisans de la commune pour mettre la chapelle hors d'eau. C'est ainsi que la chapelle est raccourcie de 7m avec la reconstruction du pignon l'année suivante. La cloche se retrouve à l'intérieur puis est accrochée à l'extérieur.

- Dans les années 1950, la fête est de coutume autour de la chapelle le jour du pardon, comme il est de tradition en Bretagne.
- Dans les années soixante, la fête annuelle est un jour différent du pardon, et se déplace près des bars de Jean Sollicec et de François Normand, au carrefour de Mané-Bihan. Le concours de boules y est le principal événement. Le comité existe avec des dizaines de bénévoles.
- Les terrains privés autour du carrefour permettront d'autres projets car au fil des années, aux concours de boules viendront s'ajouter le pot au feu suivi du bal, le lendemain le Fest Noz et les crêpes, les courses de biquettes, la course cycliste avec Vincent Corbihan, tir de fléchettes, lapinodrome et les jeux pour les enfants.
- En 1975, Denis Le Gall est désigné comme jeune président, suivront Adrien Cardiet et Roland Mestric qui donneront l'exemple aux générations suivantes pour animer le quartier.
- En 1989, l'association est officiellement déclarée et les fonds récoltés pendant les fêtes gardés pour la chapelle. Le comité fait office de précurseur en proposant une année le cochon grillé en plein air qui deviendra la tradition et la fête du quartier de St. Georges deviendra la plus grande du canton et des centaines de personnes viendront danser sur les musiques de groupes connus (Sonerien Du, les soeurs Goadec, orchestre D. Guégano, Tan Ba'n Ty etc...)

- En 1990, les statues de St Georges terrassant le dragon, St.Hervé, St André, la Sainte femme et l'évêque sont repeintes avec Jacky Lemarre.
- En 1992, le plafond de la chapelle est recouvert de lambris.
- En 1993, le clocher de la chapelle est reconstruit avec Christian Ferec, la toiture est refaite et la cloche, envoyée à rénover à Villedieu les Poeles, retrouve sa place dans le clocher. Denis Le Gall et Isabelle Even en seront les parrain-marraine.
- En 1994, plantation et semis autour de la chapelle.
- En 1999, les vitraux sont peints et remplacés par D.Brillouet (maître verrier de Brandivy)

- En 2000, le comité achète le terrain de la chapelle.
- En 2001, l'arbre du millénaire est planté en présence des enfants du quartier.
- En 2008, l'intérieur de la chapelle est repeint.
- En 2013 : aménagement intérieur de la chapelle avec une allée centrale et des bancs rénovés.
- En 2013 : coupe des sapins coté pignon, le soleil inonde à nouveau le coté ouest
- En 2017 aménagement extérieur, création d'un parterre de gravillons blancs et plantations d'arbustes, terre végétale offerte par la mairie et subvention exceptionnelle.

DES GRAINES DE CHAMPIONS MESLANNAISES !



- **Manon Jégorel**, jeune gymnaste de 11 ans excelle en gymnastique (poutre, sol, barres et saut). En 2017 elle est montée sur les podiums avec plusieurs victoires. En classement individuel elle a terminé 3ème à Lanester au niveau départemental, 1ère à Cesson Sévigné au niveau régional et 1ère en Zone Ouest à Mortagne sur Sèvres.
- **Ariane Lamy**, gymnaste de 12 ans a également fait de très bons résultats en 2017. En classement individuel elle a terminé 2ème à Lanester en Départemental, 10ème à Brest en Régional et 30ème en Zone à Cesson Sévigné.

En juditsu, Axelle Hénard et Aouregan Floc'h



font partie du groupe France et participent régulièrement aux stages juditsu (en duo système) à l'INSEP de Paris coachés par des entraîneurs de l'équipe de France. Sur l'année 2017, elles ont réalisé d'excellents résultats : 2ème au tournoi international Orleans Janvier 2017, 1ères au championnat de Bretagne à Ploërmel et 1ères au Championnat de France en Mars 2017, 2ème au tournoi international à Markelo (Hollande, 25 novembre 2017), battues par les vices championnes d'Europe.

■ **Pour Adrien Lamy (jockey)**, l'année 2017, est sa plus belle année puisque qu'il a remporté plus de 100 victoires, il est sur la troisième marche du podium des jockeys (médaillon de bronze) au niveau national.



LES CORRESPONDANTS DE PRESSE

N'hésitez pas à les contacter pour vos parutions dans la presse.

LE TÉLÉGRAMME

François Tardivot
Tél. : 06 81 24 05 21
t2atlantic@hotmail.com



OUEST FRANCE

Marie-Frédérique Brembor- Wacrenier
Tél. : 06 62 82 25 49
meffediffusion@gmail.com
www.infolocale.fr



Un nouveau professionnel sur la Commune :

FREDERIC LE DUC en matière de rénovation de toiture et réparation

Quel est votre parcours ? Racontez-nous votre installation en tant que couvreur étanchéiste sur Meslan.

- « Natif de région parisienne et de parents originaires de Belle-île-en mer, j'ai fait mes études dans un lycée technique d'île de France jusqu'en terminale électrotechnique. Ne trouvant pas de travail dans ce secteur, je me suis finalement tourné vers celui de la menuiserie en tant que menuisier poseur dans les fermetures en neuf et rénovation pendant trois ans.
- Puis, j'ai quitté la région parisienne pour m'installer en Bretagne où je vis depuis 17 ans, m'installant d'abord pendant trois ans à Belle-île en menuiserie bâtiment tous corps d'état et rencontrant ma compagne, nous sommes partis vivre à Riantec trois ans, j'étais alors menuisier en intérieur. Puis avec l'arrivée de nos jumeaux, garçon et fille, nous avons acheté une maison à Meslan où nous vivons depuis plus de dix ans. J'ai alors dévié vers le métier de couvreur étanchéiste, je suis devenu compagnon couvreur professionnel chef d'équipe après onze ans d'expérience, puis j'ai créé mon entreprise de rénovation de toiture en avril 2017. Me voilà maintenant lancé dans cette aventure qui n'est pas de tout repos. »



Contacts utiles

HEBERGEMENT

Hôtel

Le Vieux Puits - 1 place de l'église
Tél. 02 97 34 25 90

Meublés-Gîtes

Jean-Baptiste Dematteo
Moulin de Stang Hingant
Tél. 02 97 34 22 57

Patricia Kerlau

1 Kerbreton - Tél. 02 97 65 55 39

Maxime Le Bail

3 Kervran - Tél. 02 97 34 26 63

Roger Le Guen

103 Pencleux - Tél. 02 97 65 70 54

Valérie Manfé

1-2 Roscalet - Tél. 02 97 34 36 44

Ledomainederoscalet @orange.fr

Bruno Stéphant

3 Moulin de la Lande

Tel. 02 97 34 22 54

COMMERCANTS ET ARTISANS

Alimentation

Proxi

17 bis rue de la résistance

Tél. 02 97 34 29 63

Bar - Hôtel - Restaurant

Le Vieux Puits

13 Place de l'église

Tél. 02 97 34 25 90

Bar - Tabac - Presse - FDJ

Le Meslannais

3 rue de la résistance

Tél. 02 97 34 26 57

Boulangerie - Pâtisserie

Au Fournil Meslanais

9 rue Joseph Le Gallo

Tél. 02 97 34 21 03

Carrelage-Dallage

Le Gall Carrelage

2 Route de Faouët

Tél. 02 97 34 26 33

Charpente - Menuiserie

Jean-Philippe Cugno

18 Pencleux

Tél. 02 97 34 32 99

Ets David

ZA du Clandy - Tél. 02 97 34 26 79

Communication

Meffe Diffusion

Marie Frédérique Wacrenier

15 rue de la Résistance

Tél. 06 62 82 25 49

Coiffure dames / hommes

Sabrina Le Goff

17 bis rue de la résistance

Tél. 02 97 34 29 20

Couverture

Christophe Cardiet

Quesquédan

Tél. 02 97 34 26 95

Port. 06 82 06 50 17

Frédéric Le Duc

2 Pont Foriec

Tél. 06 10 38 40 22

Décoration - Rénovation

Isolation

Jean-Jacques Grosjean

7 Bonigeard

Tél. 02 97 34 38 79

Port. 06 08 63 40 59

Design d'intérieur

Jean-Baptiste Dematteo

Moulin de Stang- Hingant

Tel. 02 97 34 22 57

Port. 06 14 90 54 49

Domotique

Alarme-Vidéosurveillance

Antennes

Tymatec

Tél. 06 09 72 11 10

Electricité

Anthony Le Biavant

2 Route du Faouët

Tél. 02 97 34 31 69

Chaven Electricité

9 rue de la résistance

Tél. 07 60 34 88 78

jeanfrancois.even@laposte.net

Ferme Conservatoire

« **Chez Dame Nature** »

Thierry Le Marre

32 Pencleux - Tél. 02 97 34 26 72

Garage - Tôlerie

Garage Le Goff

20 Rue de la fontaine

Tél. 02 97 34 26 09

Mécapneu

Franck Barach - 2 route du Faouët

Tél. 02 97 34 37 59

Port. 06 63 76 67 11

Immobilier

Morgane Bertho

Agent commercial Jinvesty

Tél. 06 35 90 10 08

Maçonnerie

Denis Guéguen

27 Rue de Beg Er Lann

Tél. 06 70 51 82 31

Stéphane Brégardis

13 Rue de la Sapinière

Tél. 06 45 34 45 98

S.A.S MJ Bâtiment

11 Hameau de la Colline

Tél. 06 84 37 93 30

Port. 06 88 55 32 78

Menuiserie

Eric Cardiet

3 Kervrech - Tél. 06 60 09 08 31

Peinture

David Peinture

7 Ronce Valance

Tél. 02 97 34 23 88

Port. 06 21 16 54 65

Jean-Jacques Grosjean

7 Bonigeard

Tél. 02 97 34 38 79

Port. 06 08 63 40 59

Photographe

Alain Le Corroller

112 Le Clandy - Tél : 06 37 65 11 30

alainlecorroller@orange.fr

Plats à emporter

Marco Pizza

Tous les dimanches en soirée

Place Saint-Yves

Tél. 02 97 23 15 81

Port. 06 33 94 18 06

Flying Tacos

Tous les jeudis de 19h à 21h

Place de l'Eglise

Tél. 06 82 87 48 66

Plomberie - Chauffage

Sanitaire

Laurent Réty

Tél. 06 32 29 57 27

rety.plomberie@sfr.fr

Traiteur / Spécialités basques

Sylvie San Esteban

4 Penvern - Tél. 06 11 31 05 19

Transport malades assis agréé

Taxi

Hervé Royant

3 rue de Beg Er Lann

Tél. 02 97 34 20 91

Travaux publics

TPLG

Vincent Le Guern

1 Kerryouarch - Tél. 06 63 49 40 74

Vente directe à la ferme

Elevage Le Sollic-Le Bihan

Viande de bœuf et veau

1 Botquedan - Tél. 06 77 98 84 02

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE QUARTIER

Comité des fêtes de Saint Armel

Mickaël Perron

2 Kerbourriec - Tél. 02 97 34 20 29

Comité des fêtes de Saint Georges

Nadine Richard - Tél. 02 97 23 28 07

Comité des fêtes de Saint Patern

Sylvain Le Masson

Tél. 02 97 34 21 63

ASSOCIATIONS SPORTIVES

ACAFA

Patrice Naras - Tél. 06 63 21 63 09

AJT Meslan

Sébastien Wacrenier

Tél. 06 61 33 41 11

Amicale des boulistes

Jean-Paul Lorans

Tél : 06 41 48 07 86

Club des supporters FC

Guénaël Le Gal - Tél. 02 97 34 29 93

Dojo Meslanais

Bruno Arnaison - Tél. 06 81 17 34 81

Football Club Meslanais

Jean-Pierre Moëlo

Tél. 02 97 34 35 94

Fitness au Pays du Roi Morvan

Nadine Richard - Tél. 06 14 22 93 93

Les Korrigans

Hugo Honel - Tél. 06 82 96 72 45

Taekwendo

Nicolas Del Sordo

Tél. 06 85 95 32 23

Yoga

France Lemonnier

Tél. 02 97 23 01 18

AUTRES ASSOCIATIONS

Amicale des Anciens Combattants

Hilaire Donias - Tél. 02 97 34 20 29

Brocéliada

Jean-Marc Derouen

Tél. 02 97 34 33 01

Chanter pour le plaisir

Yvette Le Coze - Tél. 02 97 34 37 96

Club des loisirs

Lydia Rebbani - Tél. 06 84 35 70 39

Emergences Littéraire et Artistique

Anne-Yvonne Pasquier

Tél : 02 97 34 34 01

Liamm ar Filajou

Isabelle Sinquin - Tél. 06 83 12 05 80

Société de chasse

Yohann Quinio - Tél. 06 84 21 32 38

Théâtre des Autres Mondes

Jean-Pierre et Pascale Fueille

Tél : 06 38 94 02 71

ASSOCIATIONS DES ÉCOLES

Amicale Laïque

Yannick Fouassier

Tél. 06 72 84 65 30

APEL

Virginie Cugno - Tél. 06 09 64 94 44

OGEC

Joël Croizer - Tél. 02 97 34 20 60

SERVICES DIVERS

SERVICES COMMUNAUX

Mairie de Meslan

15 rue Joseph Le Gallo

mairie.meslan@yahoo.fr

Tél. 02 97 34 25 76

Fax 02 97 34 31 76

Agence Postale Communale

10 rue du Presbytère

Tél. 02 97 34 35 09

Médiathèque

10 rue du Presbytère

Tél. 02 97 34 36 96

Restaurant municipal

Rue de la Fontaine

Tél. 02 97 34 39 71

Services techniques

Rue de la Fontaine

Tél./Fax 02 97 34 20 34

Salle des fêtes

Rue de la Fontaine

Tél. 02 97 34 39 71

Salle communale

Rue Joseph Le Gallo

Tél. 02 97 34 25 69

AUTRES ADMINISTRATIONS

Assistante sociale

356 rue Saint Fiacre - Le Faouët

Tél. 02 97 23 36 36

Trésor Public

25 rue Jean Moulin - Gourin

Tél. 02 97 23 44 41

Sous-Préfecture

8 rue François Mitterrand

BP 70032 - 56306 Pontivy cedex

Tél. 02 97 25 00 08

Service public : Tél. 3939

www.service-public.fr

SERVICES DE SECOURS ET DE SANTE

Gendarmerie : Tél. 17

Sapeurs Pompiers : Tél. 18

SAMU : Tél. 15

Centre anti-poison

Tél. 02 99 59 22 22

Acupuntrice

Mazairat Charlotte

12 rue de la résistance

Tél : 06 64 85 62 94

www.agirpoursoi.com

Dentiste

Frédéric Jousse

6 Bellevue - Tél. 02 97 34 29 14

Infirmier

Vincent Fauzic

12 rue de la Résistance

Tél. 02 97 34 37 28</

Calendrier 2018

Hiver

| | | |
|----------------|--------------------------------|---|
| Je 4 janvier | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Sa 13 janvier | Cérémonie des vœux | Conseil Municipal • Salle des Fêtes |
| Sa 20 janvier | Galette des Rois du FC Meslan | FC Meslan • Salle Communale |
| Di 21 janvier | Galette des Rois-Saint-Georges | Comité de Saint-Georges • Salle Communale |
| Je 1er février | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Sa 3 février | Loto du FC Meslan | FC Meslan • Salle des Fêtes |
| Sa 17 février | Trail Noz | Les Korrigans • Salle des Fêtes |
| Di 18 février | Rando Nature Trail | Les Korrigans • Salle des Fêtes |
| Ve 23 février | Pizzas à emporter | Amicale Arbre Jaune • Ecole Arbre Jaune |
| Je 1er mars | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Sa 10 mars | Loto des enfants | AJT Meslan • Salle des Fêtes |
| Sa 17 mars | Repas à emporter | APEL/OGEC Notre Dame • Salle des Fêtes |
| Sa 24 mars | Repas ivoirien | Sankofa Ma Taekwando • Salle des Fêtes |
| Sa 31 mars | Chasse à l'œuf | Amicale Arbre Jaune • Dame Nature |

Printemps

| | | |
|--------------------|---------------------------------------|--|
| Je 5 avril | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Sa 14 avril | Concours de boules | Amicale des Boulistes • Boulorome |
| Sa 14 avril | Stage danse et percussions africaines | Acafa • Salle Communale |
| Di 22 avril | Randonnée Course Nature | Amicale de l'Arbre jaune • Meslan / Salle des Fêtes |
| Di 29 avril | Pardon de Saint-Georges | Comité de Saint-Georges • Chapelle de Saint-George |
| Ma 1er mai | Vide greniers & vide jardins | AJT Meslan • Meslan / Salle des Fêtes |
| Lu 8 mai | Repas des anciens combattants | Amicale des Anciens Combattants • Vieux puits |
| Je 3 mai | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Ma 8 mai | Commémoration Victoire 1945 | Amicale des Anciens Combattants • Monument aux morts |
| Ma 8 mai | Repas des anciens combattants | Amicale des Anciens Combattants • Vieux puits |
| Je 10 mai | Concours de pétanque | FC Meslan • Boulodrome |
| Di 20 mai | Fête du quartier de Saint-Georges | Comité de Saint-Georges • Chapelle de Saint-Georges |
| Sa 26 mai | AG et Repas du FC Meslan | FC Meslan • Salle des Fêtes/ Communale |
| Sa 2 juin | Kermesse de l'école Notre-Dame | APEL/OGEC Notre-Dame • Ecole Notre-Dame |
| Sa-Di 9/10 juin | Rallye Nationale de Bretagne | ASACO Océane • Meslan |
| Sa 23 juin | Kermesse de l'école l'Arbre Jaune | Amicale laïque de l'arbre jaune • Ecole Arbre Jaune |
| Sa, Di 23 /24 juin | Fêtes des chasseurs | Société de chasse • Pont Tanguy |
| Sa 30 juin | Spectacle hip-hop & jeunes talents | AJT Meslan • Salle des Fêtes |
| Sa 30 juin | Repas des propriétaires | Société de chasse • Pont Tanguy |

Été

| | | |
|------------------|---------------------------------------|--|
| Sa 7 juillet | Tournoi Soccer | FC Meslan • Terrain Multisports |
| Sa 14 juillet | Repas | Comité des fêtes • Salle des Fêtes |
| Sa 14 juillet | Concours de pêche | Comité des Fêtes • Plan d'eau |
| Sa 14 juillet | Concours de pétanque | Comité des fêtes • Plan d'eau |
| Sa 21 juillet | Stage danse et percussions africaines | Acafa • Salle Communale |
| Sa 28 juillet | Concours de Boules | Amicale des boulistes |
| Di 5 août | Concours de Boules | FC Meslan • Terrain des sports |
| Di 5 août | Pardon de Saint-Armel | Comité de Saint-Armel • Chapelle Saint-Armel |
| Ve-Ma 17-21 août | Fêtes Locales | Comité des fêtes • Meslan |
| Ve-Ma 17-21 août | Exposition de jouets | AJT Meslan • Salle Communale |
| Sa 18 août | Olympiades des enfants | Comité des fêtes / AJT Meslan • Terrain des sports |
| Di 2 septembre | AG | Société de chasse • Salle Communale |
| Sa 9 septembre | Forum des Associations | Conseil Municipal • Salle des Fêtes |
| Je 6 septembre | Café-Jeux Club des loisirs | Club des loisirs • Salle Communale |
| Sa 8 septembre | Forum des Associations | Conseil Municipal • Salle des Fêtes |
| Sa 8 septembre | Accueil des nouveaux arrivants | Conseil Municipal • Salle des Fêtes |
| Sa 22 Septembre | Repas des bénévoles | Comité des Fêtes • Salle Communale |

Automne

| | | |
|-------------------|-------------------------------------|---|
| Je 4 octobre | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Sa 6 octobre | Concours de boules | Amicale des boulistes • Boulodrome |
| Sa 13 octobre | Repas OGEC | OGEC/APEL Notre-Dame • Salles des Fêtes |
| Me 31 octobre | Soirée Halloween | Amicale Arbre Jaune /FCM/AJT/APEL ND • Salles des Fêtes |
| Di 4 novembre | Tour de chant | Mémoires du Pays du Faouët • Salle des Fêtes |
| Je 8 novembre | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Di 11 novembre | Commémoration Armistice 1918 | Amicale des Anciens Combattants • Monument aux morts |
| Di 25 novembre | Bourse aux jouets | Amicale laïque de l'arbre jaune • Salle Communale |
| Je 6 décembre | Café-Jeux Club des Loisirs | Club des Loisirs • Salle Communale |
| Sa 14/15 décembre | Arbre de Noël de l'école Notre-Dame | APEL/OGEC Notre-Dame • Salle des Fêtes |